

1. *Débitrice:* **ABC Machines S.A.**, Chemin des Vergers 16, chez Maurice Favre, **1860 Aigle**
2. *Déclaration de faillite:* 08.06.2006
3. *Suspension de faillite:* 22.06.2006
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 10.07.2006
5. *Avance de frais:* CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But : achat, vente, entretien, représentation et location de toutes machines se rapportant au domaine de la construction, accessoirement de l'agriculture et des services communaux (voirie, feu, protection civile).

Office des poursuites et faillites d'Aigle
1860 Aigle

(00177317)